

STRATEGIE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Mme Benhalima
Alger,
séminaire de Clôture,
25/01/2016






**MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE
L'ENVIRONNEMENT**
**PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT – EAU II**
ENPI/2010/21829

Plan de la Présentation

- Introduction
- Données contractuelles
- Objectifs de l' étude
- Mission I
- Mission II
- Mission III
- Mission IV

- Participation et échanges
- Conclusion

Introduction

-  Les inondations : une problématique bien réelle en Algérie, au nord comme au sud.
-  Comme sur toutes les régions de la façade méditerranéenne elles causent de considérables dégâts humains et matériels.
-  Vue l'importance de ce phénomène et pour atténuer ces dégâts, cette étude a été inscrite comme prioritaire dans le programme EAU II.

- Consortium formé par :
 - OFITECO (Espagne)
 - INCLAM (Espagne)
 - Deltares (Pays- Bas)
 - DLG (Pays-Bas)
- Montant du marché : 1.193.408.13 Euros
- Date de démarrage : 02 octobre 2013
- Durée de l'étude: 23 mois + 2 mois de prolongation



Objectifs de L'Etude

- L'atténuation des conséquences des inondations (en particulier les pertes de vies humaines);
- Une vision synthétique et complète, à l'échelle du territoire national;
- Limiter les risques à différents niveaux
 - zone urbaine,
 - zone rurale,
 - grandes plaines agricoles.


Recueil des données de base et diagnostic de la situation actuelle

- Études existantes
- Données hydrométéorologiques, géomorphologiques
- Données cartographiques, images satellitaires
- Historique des évènements d'inondation
- Cartographies existantes des zones inondables
- Actions de lutte contre les inondations déjà entreprises



Résultats

- Base de données et SIG
- Pré classification des 689 sites les vulnérables
- Sélection de 50 sites représentatifs à visiter

 Visite et diagnostic d'un échantillon de 50 sites exposés aux inondations.

 Résultats:

- Définition des différentes typologies rencontrées en Algérie (Aléa – Vulnérabilité)
- Hiérarchisation du risque pour les 50 sites
- Extrapolation aux 639 sites



Diagnostic des problèmes

- Perception insuffisante du risque d'inondation
- Ouvrages hydrauliques inadéquats
- Dégradation des bassins versants
- Occupation des zones inondables
- Planification et aménagement du territoire inadéquats
- Manque d'instruments pour la gestion de la crise
- Manque de coordination entre acteurs
- Application laxiste de la réglementation
- Entretien des cours d'eau insuffisant



Objectifs de la mission III

- Définir l'ensemble des actions (structurels et non structurels)
- Evaluation sommaire de ces actions
- Faire un calendrier réaliste de mise en œuvre de ces actions
- Définir les mesures et indicateurs de suivi à mettre en place pour s'assurer d'une mise en œuvre cohérente des actions proposées



Enjeux prioritaires

- Mise en sécurité de la population déjà présente dans les zones à risque
- Réduction des dommages par une urbanisation concertée
- Réduction des délais pour le retour à la normale



MISSION III

Orientations stratégiques

Amélioration de la connaissance du risque

Chantier 1 : Acquisition d'informations

Chantier 2 : Analyse du territoire

Chantier 3 : Recherche et Formation

Réduction de la vulnérabilité

Chantier 4: Système de surveillance, de prévision, de vigilance et d'alerte

Chantier 5: Maîtrise de l'urbanisation et des risques d'inondation

Chantier 6: Préparation et gestion de crise

Chantier 7: Information préventive et éducation

Chantier 8: Aide post-crise

Développement de la coopération institutionnelle

Réorientation de la politique des mesures structurelles

Chantier 9: Gestion des déchets

Chantier 10: Drainage des eaux pluviales

Chantier 11: Infrastructures de protection

Chantier 12: Réhabilitation des ouvrages existants

Chantier 13: Gestion et Entretien

Aménagement durable des territoires

Chantier 14: Conservation du sol

Chantier 15 : Espace pour l'oued

GESTION PRÉVENTIVE

- Préparation : mesures non-structurelles comme la prévision des crues et l'alerte, la planification et la communication.
- Protection : mesures structurelles de limitation de l'inondation.
- Adaptation : adaptation de l'habitat, instruments de régulation et financiers.
- Atténuation : mesures non-structurelles, comme le reboisement et la naturalisation des berges.

MAÎTRISE DE L'ÉVÈNEMENT

- Gestion de crise : mesures et instruments de communication et de décision, mesures d'aide immédiate (logistique d'accueil, alimentation, santé, accès à l'eau potable, etc.)

RÉTABLISSEMENT / MESURES POST-CRISE

- Aide : mesures financières et mesures de reconstruction après la crise.
- Retour d'expérience : tirer les leçons du passé en retenant les bonnes pratiques pour la gestion optimisée des événements futurs

MISSION IV



Formation

- **Deux ateliers techniques** : destinés aux techniciens de différents organismes (DREW, ONA, ANRH, DAPE, etc.) pour sensibiliser aux concepts les plus importants de la lutte contre les inondations.

- **Un voyage d'étude** en Espagne et aux Pays-Bas pour les représentants de l'Administration Algérienne

PARTICIPATION ET ECHANGES

- Nombreux contacts et échanges ont été établis, à l'initiative de la DAPE, entre les Experts du Consortium et les différents partenaires internes au MREE et à ses établissements sous tutelle ou avec les partenaires extérieurs :MHU,DGPC,DGF, MICL,MTP,MADR.
- Visites de terrain sur les 50 sites (la concertation au niveau local lors des visites de sites)
- Les ateliers techniques de janvier et mars 2015 (puis la concertation au niveau national pendant l'élaboration des lignes directrices de la stratégie
- Le séminaire de démarrage du 1er décembre 2013, les restitutions de l'étude,

Participation très importante des acteurs et partenaires pour la fourniture des données et leur vision des problématiques et des réalités concrètes du terrain

Conclusion



Mise en œuvre de la stratégie

- Privilégier les mesures non structurelles, par exemple :
 - Systèmes de prévision et d'alerte;
 - Délimitation du DPH;
 - Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRI) ;

- Organe de Référence chargé de centraliser les connaissances et de suivre la mise en œuvre de la stratégie adoptée par le gouvernement.